Nouvelles de Saint-Georges



BULLETIN MUNICIPAL SEPTEMBRE 2014

www.ville-st-georges-dorques.fr
communication@ville-st-georges-dorques.fr

DOSSIER

pages 5 à 10

Rentrée scolaire

Réunion publique sur la création de la Métropole

le samedi 13 septembre à 11 heures au CCR

Animée par Philippe SAUREL, Maire de Montpellier et Président de la Communauté d'agglomération de Montpellier et Jean-François AUDRIN, Maire de Saint-Georges d'Orques



édito

Nos quelque 600 écoliers s'apprêtent à regagner le chemin de l'école. Avant de revenir sur tout le soin qui a été apporté à la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour cette rentrée 2014-2015 - dont vous pourrez lire notre dossier qui lui est consacré - penchons-nous un instant sur la très belle saison estivale écoulée.

Elle le fut à plusieurs titres. Le 2 juillet dernier, le projet d'aménagement de la ZAC Cœur d'Orques a pris une nouvelle dimension avec la pose officielle de la première pierre. Elle marque **la concrétisation de longues années de travail, d'anticipation, de réflexion,** étroitement menées avec mon équipe, la SAAM et tous les acteurs de ce projet ambitieux et nécessaire pour notre village. Pour ne pas gêner les parents d'élèves, les parcelles de l'ancien jeu de tambourin, la contre-allée de l'avenue des Jardins, l'esplanade Jean-Jaurès, déclassées suite au vote du Conseil municipal du 30 juillet, ont été clôturées après la fermeture de l'école. De la même manière, avant même le transfert de propriété à la SAAM et **pour faciliter la vie des parents, j'ai demandé qu'un parking soit aménagé devant l'école Jean-Jaurès.**

En dépit d'une météo parfois capricieuse, nos bambins des accueils de loisirs Chi Fou Mi et Moussaillons et nos jeunes du CLJ, désormais confortablement installés dans une structure flambant neuve et fonctionnelle, ont profité des nombreuses activités organisées par les équipes du service Jeunesse. L'occasion pour moi de remercier et féliciter chaleureusement leur travail, leurs compétences et leur dévouement.

Côté festivités, les associations dont l'implication ne se dément pas, nous ont une fois encore régalés. Comme vous pourrez le voir en images, elles ont rivalisé d'ingéniosité et d'originalité pour animer le village et enchanté nos cœurs. Avec en point d'orgue la traditionnelle fête locale, colorée et rythmée par une pléiade de réjouissances qui ont ravi petits et grands. Un grand bravo à tous !

Rythmes scolaires

Comme vous le savez, et ce en dépit des nombreux obstacles financiers que rencontrent les collectivités locales, soumises à la diminution croissante des dotations de l'Etat, **la Mairie de Saint-Georges d'Orques a tout mis en œuvre pour appliquer la loi.**

Dans ce contexte de crise et soucieux de ne pas pénaliser davantage les familles, j'ai décidé d'instaurer la **GRATUITÉ des disciplines proposées pendant les temps d'activités périscolaires (TAP).** Ainsi, vos enfants pourront à leur guise, découvrir des activités diverses et variées dans les domaines de la culture, du sport, de la citoyenneté et ludiques.

Au cours de ces deux années de réflexion et de concertation avec les partenaires impliqués dans cette réforme, **un seul mot d'ordre a prévalu : garantir l'intérêt de l'enfant.** Je tiens d'ailleurs à tous les remercier pour leur formidable implication et leur dynamisme. C'est avec cette même détermination que j'ai, à plusieurs reprises, demandé et obtenu du directeur académique, **l'ouverture d'une treizième classe à Jean-Jaurès, pour le confort des enfants et des enseignants.**

A toutes et à tous, je vous souhaite une excellente rentrée.

Croyez en mon entier dévouement pour ma commune.

Le Maire
Jean-François AUDRIN

sommaire



Bulletin municipal
Commune de Saint-Georges d'Orques

Directeur de la publication
Jean-François AUDRIN

Rédacteur en chef
Philippe HUC-ANDRÉ

Crédit photos :
Mairie de Saint-Georges d'Orques

Conception réalisation :
Editions MIMOSA - 04 67 99 49 49

Dépôt légal : 3ème trimestre 2014

ZAC Cœur d'Orques : la première pierre a été posée



Le 2 juillet dernier, le projet d'aménagement de la ZAC Cœur d'Orques a pris une nouvelle dimension avec la pose officielle de la première pierre

C'est en présence des élus du conseil municipal, de Thierry LAGET, alors directeur général de la SAAM (aménageur), des représentantes de Nicolas LEBUNETEL, l'architecte conseil du projet, de Gilles PATROSSO, directeur général adjoint de l'entreprise Razel-Bec qui est chargée de réaliser les premiers travaux, des promoteurs et de nombreux invités, que le Maire Jean-François AUDRIN a posé la première pierre. Au-delà du symbole, cet événement est la concrétisation de longues années de travail, d'anticipation, de réflexion, étroitement menées avec tous les acteurs du projet.

Cette première tranche pour laquelle 3 promoteurs ont été retenus *« est la première étape de la ZAC qui accueillera entre 300 et 350 logements, des commerces de proximité, un mail piétonnier boisé, une place centrale et des parkings. Cœur d'Orques qui est un projet ambitieux et réfléchi permettra aux jeunes de s'installer dans le village et aux seniors d'y rester »*, a précisé le Maire. En attendant, les bureaux de vente des trois promoteurs (Pitch promotion, Spag Promotion et Kaufman et Broad), installés sur l'avenue de l'Occitanie, accueillent le public et poursuivent leurs réservations.

Déclassement et cession de parcelles, avenue des Jardins

L'ancien jeu de tambourin, la contre-allée de l'avenue des Jardins, l'esplanade Jean-Jaurès ont été, suite au vote du Conseil municipal du 30 juillet, déclassés avant leur cession à la SAAM. Conformément au souhait de la Mairie qui a tout mis en œuvre pour ne pas gêner les parents d'élèves, les parcelles ont été clôturées après la fermeture de l'école et les travaux ont été effectués durant l'été.
Un parking situé devant l'école Jean-Jaurès a été aménagé avant la rentrée scolaire.

Le Maire a posé la première pierre

Les Colis d'Orques recueillent un franc succès

Cela va faire bientôt un an (le 1er octobre) que, grâce à une équipe de bénévoles motivés, "Les Colis d'Orques" existent. Actuellement, 300 familles sont inscrites et viennent régulièrement se régaler des produits frais fournis par des producteurs locaux, heureux de faire profiter les Saint-Georgiens de leur production élaborée dans un souci de qualité.

L'offre s'étoffe petit à petit et vous pouvez désormais vous procurer les légumes, les œufs, l'huile, les olives, le pain, les volailles, les fromages de chèvre, les sirops et confitures, le miel, les pâtes fraîches, et depuis peu votre poisson frais et les fruits qui viennent s'ajouter à la longue liste de producteurs.

Fin septembre, une nouvelle offre : des plats préparés élaborés sans lait et sans gluten.

Rappel du mode de fonctionnement

Vous envoyez une demande d'inscription à l'adresse mail : colisdorques@gmail.com

Vous recevez un mail de confirmation avec la charte à lire et à accepter. Ensuite vous effectuez votre pré-commande entre le jeudi soir et le dimanche soir 20 h, avant de venir récupérer vos produits le mardi suivant entre 18 h 45 et 19 h 30, devant l'école Jean-Jaurès.

Vous pouvez consulter toutes les informations du Circuit Court sur le site (à noter que l'inscription se fait par mail et non sur le site) :
http://sites-google.com/site/lescolisdorques/


L'offre proposée par les Colis d'Orques s'étoffe.

Un marché nocturne

Le 1er mardi de chaque mois "Les Colis d'Orques" se transforment en marché de 18 h à 20 h, accessible à tous, sans pré-commande préalable (sauf pour le pain).

Pour compléter cette offre, le marché hebdomadaire se tient, quant à lui, comme toujours, chaque samedi matin sur le parking de la cave coopérative. Vous pouvez y trouver des produits également de grande fraîcheur comme les fruits et légumes, fromages, volailles et huîtres en direct du producteur ainsi que des poulets rôtis.

Recueil d'objets



Mise en place d'une liste de recueils d'objets de la guerre 14-18 à l'accueil de la Mairie



A l'occasion de la célébration du Centenaire de la grande Guerre 14-18, une exposition aura lieu à Saint-Georges d'Orques du 10 au 14 novembre 2014. Un recueil d'informations concernant les témoignages de cette période, en possession de Saint-Georgiens, est mis en place à l'accueil de la Mairie. Contact : 06 24 77 22 56.

Photos, cartes postales, lettres, carnets de bord, casques, armements, uniformes, etc., seront pris en compte et il sera demandé aux propriétaires d'accepter de prêter ces objets au moment de l'installation de l'exposition.

Les nouveaux Saint-Georgiens peuvent se faire connaître

En perspective de la cérémonie d'accueil des nouveaux Saint-Georgiens qui aura lieu le samedi 11 octobre à 11 h, salle des mariages la Mairie invite les habitants installés dans la commune depuis le 1er janvier 2014 à se manifester à l'accueil de la Mairie, 4 avenue de Montpellier (du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et 13 h 30 à 18 h, sauf le vendredi, fermeture à 17 h).

Rentrée scolaire

La rentrée scolaire : mardi 2 septembre 2014

8 h 45 pour l'école **les Pilettes** et **8 h 30** pour l'école **Jean-Jaurès**. Semaine de 4,5 jours : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi

Les horaires scolaires

- **École des Pilettes (maternelle et élémentaire)**

8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h 45 à 16 h lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8 h 45 à 11 h 45 mercredi.

- **École Jean-Jaurès (élémentaire)**

8 h 30 à 12 h et de 14 h à 15 h 45 lundi, mardi, jeudi et vendredi et de 8 h 30 à 11 h 30 mercredi.

L'ouverture/fermeture des portes s'effectue sous la responsabilité des directions d'écoles, dix minutes avant l'heure de rentrée des classes.

Les inscriptions à l'école élémentaire et maternelle seront encore possibles à la rentrée.

Présentez-vous à la Mairie avec un justificatif de domicile sur la commune de moins de trois mois et une copie du livret de famille. Une fois l'inscription auprès de la mairie validée, vous pourrez contacter les directeurs(trices) pour un rendez-vous en vue de l'inscription définitive à valider. Documents à présenter avec le carnet de vaccination, le certificat de radiation et le livret scolaire.

Calendrier des vacances scolaires

Vacances	Date de fin des cours	Date de reprise des cours
Rentrée scolaire des élèves		mar 2 sept 2014
Vacances de la Toussaint	sam 18 oct 2014	lun 3 nov 2014
Vacances de Noël	sam 20 déc 2014	lun 5 janv 2015
Vacances d'hiver	sam 7 fév 2015	lun 23 fév 2015
Vacances de printemps	sam 11 avr 2015	lun 27 avril 2015
Vacances d'été	sam 4 juil 2015	

TRANSPORT - NAVETTES SCOLAIRES

Un service de navettes scolaires, au sein du village, est proposé et subventionné par la Mairie pour les élèves de l'école maternelle et des écoles élémentaires.

Pour des raisons d'assurance, **une inscription préalable est obligatoire dès la rentrée** auprès du Guichet Unique accompagnée de la participation financière des familles. Le circuit et les horaires (non contractuels) seront distribués aux enfants et seront disponibles en Mairie et sur le site internet de la commune. Concernant les collégiens et lycéens, les bus d'Hérault Transport et de la TAM assurent la desserte sur Montpellier. Renseignements :

04 34 888 999 (Hérault Transport) et 04 67 22 87 87 (TAM).

ACCUEIL DE LOISIRS ASSOCIÉS À L'ÉCOLE (ALAE)

Chaque établissement scolaire (Pilettes et Jean-Jaurès) propose un service de restauration scolaire ainsi qu'un service d'Accueil de Loisirs Associés à l'Ecole (midi) sur les temps périscolaires matin, midi et soir. Les repas sont servis par les services municipaux et élaborés par un traiteur prestataire. Les menus sont affichés dans les établissements et sur le site de la Mairie. Pour un tarif réduit, une demande de calcul de quotient familial est à remettre au guichet unique accompagnée des justificatifs obligatoires.

Une **inscription préalable obligatoire** permet d'obtenir **un COMPTE FAMILLE qui doit toujours être créditeur** afin de pouvoir bénéficier des prestations du service périscolaire. **Le compte peut être rechargé au GUICHET UNIQUE en Mairie ou sur internet.**

Le service d'accueil (anciennement garderie) assuré par la Mairie prend en charge vos enfants le matin, et/ou le midi et/ou le soir selon les besoins de la famille et aux conditions suivantes.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ET MATERNELLE DES PILETTES

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7 h 30 à 8 h 45 - Accueil
De 8 h 45 à 11 h 45 - Classe
De 11 h 45 à 13 h 45 - Pause déjeuner
De 13 h 45 à 16 h 00 - Classe
De 16 h 00 à 17 h 00 - Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
De 17 h 00 à 18 h 30 - Accueil

Mercredi

De 7 h 30 à 8 h 45 - Accueil
De 8 h 45 à 11 h 45 - Classe
De 11 h 45 à 12 h 30 - Accueil

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE JEAN-JAURÈS

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7 h 30 à 8 h 30 - Accueil
De 8 h 30 à 12 h 00 - Classe
De 12 h 00 à 14 h 00 - Pause déjeuner
De 14 h 00 à 15 h 45 - Classe
De 15 h 45 à 16 h 45 - Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
De 16 h 45 à 18 h 30 - Accueil

Mercredi

De 7 h 30 à 8 h 45 - Accueil
De 8 h 45 à 11 h 30 - Classe
De 11 h 30 à 12 h 30 - Accueil.

ATTENTION !

Pour des questions de responsabilité, aucun enfant ne sera accueilli en dehors de ces horaires et sans inscription préalable.

N'hésitez pas à contacter le **GUICHET UNIQUE**, Mme D. N'LOO ou Mme C. LAXENAIRE en Mairie au 04 67 75 11 08
Mail : **guichet.unique@ville-st-georges-dorques.fr**
ou le coordonnateur Enfance et Jeunesse
M. William LE FLOCH au 04 67 41 90 98 - Port. 06 22 67 39 51



ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

La Mairie vous propose les services des accueils de loisirs les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à 18 h 30. L'inscription s'effectue au préalable auprès des directrices de structures. Le tarif est calculé au Guichet selon un quotient familial établi en fonction des revenus et de la situation familiale.

- **L'Accueil de Loisirs Maternel « Les Moussaillons »**

Accueille vos enfants de 3 à 6 ans à la Maison de la Petite Enfance « Françoise Dolto » à côté de la gendarmerie durant les vacances scolaires et aux Pilettes pendant le temps scolaire. N'hésitez pas à contacter la directrice, Mlle Mélanie VERRET au 04 67 40 57 12

Mail : alsh.maternel@ville-st-georges-dorques.fr

- **L'Accueil de Loisirs Primaire « Chi Fou Mi »**

Accueille vos enfants de 6 à 11 ans à l'arrière des locaux de l'école Jean-Jaurès, entrée rue du Creux du Pont. Pour les CP, l'accueil est aux Pilettes le mercredi et à Jean-Jaurès pendant les vacances scolaires. N'hésitez pas à contacter la directrice, Mme Danielle MAISONNEUVE au 04 67 45 59 47

Mail : clsh.primaire@ville-st-georges-dorques.fr

- **Le Centre de Loisirs des Jeunes (C.L.J.)**

Accueille les jeunes âgés de 11 à 14 ans et de 15 à 18 ans.
Il propose :
Activités ludiques, éducatives, sportives ou culturelles, aide aux devoirs, diffusion et accès à de l'information sur les droits et devoirs de la jeunesse, formulation et concrétisation de projets tels que séjours à l'étranger, découverte de l'environnement, randonnées, événements sur la commune.
Située au CCR, route de Lavérune, cette structure accueille les jeunes toute l'année.

Hors vacances scolaires :

- le mardi, jeudi et vendredi de 16 h à 18 h,
- le mercredi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Pendant les vacances scolaires :

- du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

N'hésitez pas à contacter le directeur, M. Cédric BOUALI au 04 67 10 86 85 - Port. 06 70 25 92 04
Mail : service.jeunesse@laposte.net





MULTI-ACCUEIL « LES DAUPHINS BLEUS »

Le multi-accueil municipal « Les Dauphins bleus », situé près de la gendarmerie, accueille les tout-petits de 3 mois à 3 ans. Il est ouvert du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.
Les enfants sont inscrits pour la journée ou la demi-journée en fonction des disponibilités, de la capacité d'accueil et des besoins des familles. La participation financière des parents est calculée en fonction des revenus du foyer selon un barème fixé par la Caisse d'Allocations Familiales (barême CNAF).

Pour toutes inscriptions et renseignements :
N'hésitez pas à contacter la directrice,
Mme Chantal CHOLLET au 04 67 45 10 48
Mail : **les-dauphins-bleus@ville-st-georges-dorques.fr**



RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Ce pôle d'informations (basé à Laverune), mis en place en partenariat avec la CAF, vous aide dans vos recherches de mode de garde de vos enfants. N'hésitez pas à contacter les responsables du RAM :
Mmes BONNARD ou ROS au 04 67 47 24 43
Mail : **ram-vm@orange.fr**
ou consulter le site : **www.mon-enfant.fr.**

LIEU ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Ce lieu est ouvert aux enfants âgés de moins de 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte familier pour participer à des temps conviviaux de jeux et d'échanges. Des professionnels formés à l'écoute sont présents pour assurer l'accueil des familles.
Ce lieu contribue à l'éveil et à la socialisation de l'enfant, apporte un appui aux parents dans l'exercice de leur rôle par un échange avec d'autres parents ou avec des professionnels : tels sont les principaux objectifs de ces lieux.
Ce lieu est ouvert le vendredi de 14 h à 18 h dans les locaux de l'ALSH Les Moussaillons (près de la gendarmerie).

La Mairie vous souhaite une excellente rentrée 2014-2015 et reste à votre entière disposition.

Numéros utiles année 2014 - 2015



Nathalie ESTRADE
Maire-Adjoint déléguée à l'Enfance, Petite Enfance Jeunesse
Sur rendez-vous au tél. 04 67 75 11 08

Mairie Guichet Unique :
Du lundi au jeudi : 8 h - 12 h
et 13 h 30 - 17 h 30
Le vendredi : 8 h 30 - 12 h
et 13 h 30 - 17 h
Tél. 04 67 75 38 28 - Fax 04 67 40 42 61
Mail : **guichet.unique@ville-st-georges-dorques.fr**

- **Écoles Jean-Jaurès et Pilettes (élémentaires) :**
  Mme Sylviane Ramadier,
  Directrice
  Tél. 04 67 10 77 50 - Fax 04 67 10 77 54
  Mail : **ce.0341086w@ac-montpellier.fr**
  Permanences pour les inscriptions :
  25 et 27 août de 10 h à 12 h
  26 et 28 août de 17 h à 18 h.

- **École Les Pilettes (maternelle) :**
  M. Fabrice GINOUVES,
  Directeur
  Tél. 04 67 45 27 26 - Fax 04 67 72 19 68
  Mail : **ce.0341257g@ac-montpellier.fr**

- **A.L.A.E. maternel et élémentaire / Restaurants scolaires**
  M. William LE FLOCH,
  Coordonateur enfance jeunesse
  Tél. 04 67 41 90 98 – Port. 06 22 67 39 51
  Mail : **william.lefloch@ville-st-georges-dorques.fr**

- **Structure multi-accueil Les Dauphins Bleus**
  Mme Chantal CHOLLET,
  Directrice
  Tél./fax 04 67 45 10 48
  Mail : **les-dauphins-bleus@ville-st-georges-dorques.fr**

- **Relais Assistante Maternelle**
  Mme Anne BONNARD et Mme ROS
  Tél. 04 67 47 24 43
  Mail : **ram-vm@orange.fr**

- **Accueil de Loisirs Maternel Les Moussaillons**
  Melle Mélanie VERRET,
  Directrice
  Tél. 04 67 40 57 12
  Mail : **alsh.maternel@ville-st-georges-dorques.fr**

- **Accueil de Loisirs Primaire CHI FOU MI**
  Mme Danielle MAISONNEUVE,
  Directrice
  Tél. 04 67 45 59 47
  Mail : **clsh.primaire@ville-st-georges-dorques.fr**

- **Service jeunesse C.L.J.**
  M. Cédric BOUALI
  Tél. 04 67 10 86 85
  Mail : **service.jeunesse@laposte.net**



La réforme des rythmes scolaires - Mode d'emploi

Après mûre réflexion et au regard de l'important travail de concertation mené depuis deux ans avec tous les acteurs impliqués dans la réforme des rythmes scolaires, la Mairie de Saint-Georges d'Orques, respectueuse de la légalité, appliquera la loi et mettra en œuvre ladite réforme scolaire dès le 2 septembre, à la rentrée 2014/2015. Et ce, en dépit des nombreux obstacles, soulevés par le Maire qu'il a consignés dans un vœu, voté en séance du Conseil municipal, le 7 juin dernier.

Cette réforme qui rétablit notamment 9 demi-journées de classe, dont le mercredi matin, s'inscrit dans un projet éducatif de territoire évolutif sur 3 ans, qui organise les temps scolaires et périscolaires de l'enfant sur la commune.

Nouvelle organisation du temps scolaire menée à titre expérimental conformément au décret :

- dans le respect du rythme de l'enfant ;
- dans le cadre des dispositions du directeur académique ;
- en concertation avec tous les intervenants ;
- dans un souci d'encadrement et de service de qualité ;
- en conservant 1/4 heure d'écart d'horaire entre les deux écoles afin de permettre aux parents de se déplacer.

ACCUEIL DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT (ALSH)

L'année scolaire est divisée en six périodes distinctes, elles-mêmes séparées par des petites vacances (La Toussaint, Noël, Février, Pâques, les ponts du mois de mai).

Un programme d'activités sera défini pour chacune de ces périodes du **Temps d'Activités Périscolaires (TAP).**

La Mairie a souhaité proposer des activités de qualité et diversifiées permettant d'éveiller les enfants à des thématiques variées :

- culture et artistique : danse, cirque, calligraphie, écriture, peinture, sculpture...;
- sport : rugby, judo, badminton, football, tambourin...;
- éveil à la citoyenneté : gestes qui sauvent, sensibilisation à la sécurité routière - Courant 2015 ;
- ludique : carnaval, création de jeux, jeux de cour, jeux intérieurs...;
- détente : relaxation, jeux libres et repos ;
- aide à l'apprentissage des leçons (études).



LES ENFANTS SONT-ILS OBLIGÉS DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS ?

NON. Les parents qui le souhaitent peuvent récupérer leurs enfants après le temps d'enseignement.

OÙ AURONT LIEU CES ACTIVITÉS ?

Essentiellement dans les écoles (salles d'activités, bibliothèques, cours). Des déplacements pourront avoir lieu dans les structures proches des écoles et seront encadrés de la même manière qu'à l'occasion des déplacements scolaires. Les parents seront avertis en amont.

QUI DISPENSERA CES ACTIVITÉS ?

La Mairie aura recours à du personnel qualifié tels que es intervenants d'animations, le personnel municipal, des intervenants associatifs, des enseignants volontaires, etc.



QUI S'ASSURERA DE LA PRÉSENCE DES ENFANTS ?

Un référent sera identifié par école :

- **Établissement Les Pilettes**
  Léa HOUYOUX - Tél. 04 67 72 23 30
- **Établissement Jean-Jaurès**
  William LE FLOCH - Tél. 04 67 41 90 98 - 06 22 67 39 51

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Ces activités périscolaires **seront entièrement gratuites pour les parents et seront prises en charge en totalité par la Mairie.**

Y AURA T'IL UNE PRISE EN CHARGE POSSIBLE APRÈS LE TEMPS SCOLAIRE 15 H 45 (JEAN-JAURÈS) ET/OU 16 H (LES PILETTES) ?

Les services de l'ALAE seront toujours proposés aux familles en parallèle des **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** afin que les parents qui le souhaitent puissent récupérer les enfants de 15 h 45 à 18 h 30 pour l'établissement Jean-Jaurès et de 16 h à 18 h 30 aux Pilettes.

Ce service sera soumis au tarif municipal en vigueur. La Caisse d'Allocations Familiales, partenaire financier, impose une participation financière familiale.

Les enfants ayant participé aux TAP pourront rejoindre l'ALAE à la fin de leurs activités (sur inscription préalable lors de l'inscription aux TAP).

Un accueil type « garderie » sera organisé gratuitement par la Mairie le mercredi pendant une heure, de 11 h 30 à 12 h 30 à Jean-Jaurès et de 11 h 45 à 12 h 30 aux Pilettes (sur inscription préalable).

DOIS-JE INSCRIRE MON ENFANT ?

TAP : pour une bonne organisation, il convient de s'engager tout au long de la période choisie. **Tout enfant non inscrit ne pourra intégrer les TAP, ALAE, navette scolaire** - il sera donc sous la responsabilité des parents.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les TAP se dérouleront le lundi, mardi, jeudi, vendredi. A l'issue de la prise en charge TAP, l'enfant sera confié à la personne habilitée conformément aux renseignements de la fiche d'inscription.

Seuls les enfants d'âge élémentaire, ayant une autorisation du parent/responsable, pourront quitter l'établissement non accompagné.

Chaque école a son emploi du temps et sa fiche d'inscription TAP. Les documents liés à l'organisation peuvent être téléchargés sur le site de la Mairie ou récupérés auprès des référents de chaque école. Les enfants s'inscrivent au préalable sur un type de parcours de découverte. Si l'activité choisie par l'enfant n'est pas disponible sur une période ou sur une journée, il sera prioritaire sur l'inscription lors de la période suivante ou sur un autre jour de la semaine.

En cas d'absence de l'animateur, l'enfant sera dirigé vers un atelier temps libre.

Le programme détaillé des TAP sera remis aux enfants la première semaine de la période et ne saurait être contractuel. Ce programme est soumis au recrutement des animateurs actuellement en cours.

Le Relais intercommunal Assistants Maternels RAM - Vène et Mosson



Le RAM est un service gratuit et de proximité, pour les familles et les assistants maternels. C'est un lieu d'informations, d'échanges, de rencontres et d'accompagnement des assistants maternels et des parents employeurs.

Deux éducatrices de jeunes enfants animent ce relais :

- Anne BONNARD (à temps plein) temporairement remplacée par Geneviève GAIRAUD (à temps partiel)
- Sandrine BROS (à temps partiel).

SES MISSIONS

Pour les familles :

- mettre en lien les besoins des familles grâce à la mise à jour régulière des places disponibles chez les assistants maternels ;
- proposer un accompagnement individualisé dans les démarches administratives : aides de la CAF, contrat de travail, convention collective ;
- échanger sur les questions éducatives concernant l'accueil de l'enfant : sensibilisation à la période d'adaptation, à l'importance de la communication.

Pour les assistants maternels et les enfants :

- proposer un accompagnement individualisé : information sur le statut de salarié, le contrat de travail ;
- accompagnement professionnel : écoute et soutien dans la pratique professionnelle ;
- rencontres régulières enfants / assistants maternels / RAM dont l'objectif est de partager un temps de vie convivial créant du lien et permettant :

- **aux enfants**, d'expérimenter, à leur rythme, le matériel mis à disposition dans un aménagement d'espace adapté propice à l'activité autonome. Tout ceci, sous le regard attentif des adultes. C'est aussi l'occasion pour les tout-petits de faire l'expérience de la vie en groupe ;

- **aux adultes**, de se retrouver pour un moment privilégié d'échanges autour de leur pratique professionnelle. C'est l'occasion d'appréhender l'activité du jeune enfant différemment mais aussi de développer ensemble des projets au travers desquelles les compétences de chacun peuvent être mises en valeur.

A Saint-Georges d'Orques, ces rencontres ont lieu dans les locaux de l'ALSH (aux Moussaillons, derrière la crèche)

Réunions d'information

Le RAM propose des réunions en soirée. La dernière a eu lieu en juin, salle des rencontres de Saint-Georges-d'Orques sur le thème de « La communication professionnelle » en partenariat avec l'IRTS de Montpellier.

Dans la commune, 22 assistants maternels sont agréés par le Conseil général pour accueillir de jeunes enfants. Des places pour la rentrée de septembre 2014 sont disponibles.

Relais Assistants Maternels Vène et Mosson

Contacts :
Anne BONNARD, Sandrine BROS et Geneviève GAIRAUD
4, place de la Mairie - 34880 Lavérune - Tél. 04 67 47 24 43
Mail : ram-vm@orange.fr
Le site de la CAF : www.mon-enfant.fr



Au fil des jours

Les Lutins créatifs recherchent des bénévoles



Pour sa grande fête qui a eu lieu le 31 juillet dernier au CCR, l'association a accueilli 80 enfants de 4 à 14 ans, ce qui est un record ! La vente des objets réalisés par les enfants permettra d'acheter des fournitures pour l'année suivante, d'offrir un apéritif et faire un don. La présidente, Madame Noaille, qui ne souhaite pas poursuivre, lance un appel aux personnes qui souhaitent s'investir bénévolement dans l'association.



Fête de la musique du 20 juin



Pêche aux canards dans le parc Courty le 14 juillet



Jeux de quilles dans le parc Courty le 14 juillet



Le taureau-piscine du 14 juillet



Le feu d'artifice du 13 juillet

A l'écoute des Saint-Georgiens

Soucieux d'entretenir la proximité avec leurs administrés, le Maire et son équipe ont reconduit les traditionnelles réunions de quartier. Au cours de ces rencontres, accompagné d'élus et du directeur des services techniques municipaux, le premier magistrat s'est attaché à énumérer les travaux et les améliorations demandés l'année précédente et effectués depuis. Après quoi, le Maire a enregistré les souhaits émis ici ou là, en assurant qu'ils seraient examinés avec la plus grande attention. Tous ces rendez-vous se sont clôturés dans la convivialité autour du verre de l'amitié et des grillades préparées par les agents des services techniques.


1


2


3


4


5

Le Maire avec les administrés

1 - Place de la Croix
2 - Rond-point du Clos
3 - ZAE du Mijoulan
4 - Espace public, rue du Fanabrégou
5 - Espace public, rue du Merlot

jeunesse

Le plein d'activités pour les ALSH

Cet été, les enfants des Accueils de Loisirs maternel et primaire ont fait le plein de nouvelles expériences et engrangé de joyeux souvenirs.

Comme chaque année, les équipes d'animation ont concocté un menu riche avec sorties et activités de plein air (mer, piscine, randonnées, balade à cheval et à dos de dromadaire, visite de la grotte de Clamouse).

Les ALSH rouvrent leurs portes à partir du 3 septembre 2014.



Les Accueils de loisirs en Corse

Du 7 au 20 juillet derniers, 13 jeunes âgés de 14 à 17 ans, issus des Accueils de loisirs de l'intercommunalité « Entre Vène-et-Mosson » ont effectué un séjour itinérant en Corse, cofinancé par la CAF de l'Hérault et la mairie de Saint-Georges.

Découverte de l'île, canyoning, balades, rencontres ludiques avec des enfants, jeux surdimensionnés étaient au programme.



Un été riche au Centre de Loisirs Jeunes

Depuis les vacances de printemps les jeunes bénéficient de locaux neufs, plus grands et plus fonctionnels. Pour colorer les espaces, initialement blancs, en juillet, l'équipe d'animation a programmé un vaste chantier d'aménagement et de décoration « graff » de la structure. Autres activités estivales : participation à Urban Jeun'34 (théâtre, slam, sports urbains) ; manifestations intercommunales : duathlon, bivouac, canoë, mini-camp au festival d'Avignon, camp d'été intercommunal « Koh-Lanta » à Saint-Enimie pour 18 jeunes de la commune…

En septembre, la structure reprendra son fonctionnement en période scolaire :

- Mardi, jeudi et vendredi de 16h à 18h
- Mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Jeunes adultes : Point Relai Jeunesse (infos/formations/cv/lettres de motivation)

Mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h (sur RDV)

C.L.J. : parking du C.C.R. Cédric BOUALI, directeur,
au 04 67 10 86 85 ou 06 70 25 92 04

Mail : **clj@ville-st-georges-dorques.fr** ; **facebook : page C.L.J.-S.T.G.**



Les Saint-Georges se retrouvent en Normandie

Du 27 au 29 juin, les Saint-Georges de France se sont réunis à Saint-Georges-du-Vièvre en Normandie. L'association Sant Jordi Per Totis a délégué seize de ses adhérents pour représenter Saint-Georges-d'Orques, en présence de Chantal Chomel, maire-adjointe en charge de la vie associative et des festivités. Nombre de réjouissances ont rythmé ce week-end avec notamment la brasucade concoctée par le président Alain Garcia. Sans oublier les vins de la cave coopérative, les oreillettes et chips réalisés par une société de la zone du Mijoulan.

En juin 2015, Saint-Georges-d 'Aubrac, en Haute Loire, accueillera le 28e rassemblement.



La délégation de Saint-Georges d'Orques emmenée par Chantal CHOMEL

En été, le CCAS reste dynamique

CONSEIL DES SAGES

Le conseil des Sages se réunit mensuellement depuis mars 2013 pour rédiger un livre sur les mémoires Saint-Georgiennes.

Ce recueil retrace la vie d'autrefois dans le village, ses commerces, la viticulture, les associations présentes depuis de nombreuses années, mais aussi la guerre et bien d'autres sujets qui méritent de rester dans nos mémoires.

Plus d'une vingtaine de personnes de plus de 65 ans ont témoigné de leur vie au village, leur enfance, leur jeunesse et qui ont vu évoluer le village au fil des années. Dans une ambiance chaleureuse remplie de souvenirs et de quelques nostalgies, ces « Sages » dont quelques-uns ne sont pas natifs du village ont participé activement à mettre en forme ce livre. Sa parution est prévue dans les semaines à venir.

COLIS 14 JUILLET

Cette année, 57 personnes de plus de 80 ans et non-imposables, ont bénéficié des colis du 14 juillet (bouteille de rosé et boîte de gateaux).





PLAN CANICULE

Comme chaque année, le CCAS ouvre un registre « plan canicule » afin de recenser les personnes isolées. Cette veille permet de prendre les mesures nécessaires pour ces personnes en cas d'alerte canicule. Le 1er août, le CCAS a rendu visite à 21 personnes afin de les sensibiliser sur les risques liés à la chaleur. Bouteilles d'eau et brumisateurs leur ont été distribués.

PROGRAMME CCAS

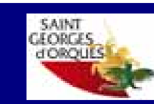
22 septembre 2014 : réunion animée par l'ADMR sur la prévention des arnaques, salle Thomas Jefferson à 15 h 30 ;

28 et 29 novembre 2014 : collecte de la banque alimentaire devant LIDL **en faveur des familles Saint-Georgiennes** ;

30 novembre 2014 : vide-grenier et marché de Noël ;

19 décembre 2014 : distribution des colis de Noël aux ainés.





MAIRIE DE ST GEORGES D'ORQUES
CLUB SENIOR ORCAS

REUNION D'INFORMATION
Sur la prévention des « arnaques » à domicile, ou en ville, avoir le bon réflexe

Le 22 septembre 2014 à 15 h 30
Lieu : Maison des anciens salle Thomas Jefferson
11 rue du square, Saint Georges d'Orques



RENSEIGNEMENTS : 06 30 32 56 71
INTERVENANT : GENDARMERIE

L'embellissement et la sécurisation de la commune se poursuivent



Cet été, pas de répit pour les services techniques municipaux. De nombreux travaux d'aménagement ont été réalisés pour améliorer le cadre de vie de tous les Saint-Georgiens.

Sécurisation de la voirie

1 - Rue du Clos
2 - Rond-point du Clos
3 - Nouvel éclairage rue des Pilettes.

Pour les enfants des Pilettes

4 - Mise en place d'un sol synthétique sous le crocodile
5 - Ouverture d'un passage permettant un accès direct à la cour du haut.


1


2


3


4


5

Entretien du patrimoine, aménagements des espaces de vie et mise en valeur par le végétal

6 - Le nouveau pont du Parc Courty
7 - Le Parc Courty verdoyant
8 - La fontaine et la nouvelle mairie
9 - La fontaine et le Parc Courty
10 - Massifs floraux à l'ombre de la Mairie
11 - Le végétal, une priorité
12 - L'embellissement se poursuit.


6


7


8


9


10


11


12

Débroussaillement : rappel de la règlementation



Cet été, suite à l'important incendie qui a ravagé quelque 60 hectares à Saint-Georges, la Mairie a particulièrement été attentive au respect de l'obligation légale de débroussaillement (O.L.D). Elle a organisé une réunion d'information le 1er juillet, animée par Eric CONTRERAS, Commandant du SDIS 34 et Marc CLOPEZ, technicien de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Réglementée par le Code forestier, le Code de l'urbanisme, le Code général des collectivités territoriales, le Code rural et le Code de l'environnement, cette O.L.D est un devoir et une obligation pour les propriétaires inclus dans un périmètre où le risque global d'incendie n'est pas négligeable. Ainsi, les propriétaires doivent :

Autour des constructions sur un périmètre de 50 mètres

Le débroussaillement doit être réalisé, sur un périmètre de 50 mètres autour des propriétaires de constructions, chantiers et installations de toute nature. **Les travaux sont à la charge du propriétaire de la construction ou de l'installation de toute nature.**

Attention : le débroussaillement de 50 mètres doit être réalisé de façon continue sans tenir compte des limites de la propriété, les travaux peuvent s'étendre sur la ou les parcelles voisines.

Code forestier : si une opération de débroussaillement s'étend au-delà des limites de sa propriété, celui à qui incombe la charge des travaux, en application de l'article L. 134-8, prend les dispositions nécessaires à l'égard du propriétaire :

-1°/ lui demander l'autorisation de pénétrer sur ce fonds aux fins de réaliser ces obligations ;

-2°/ rappeler au propriétaire, qu'à défaut d'autorisation donnée dans un délai d'un mois, ces obligations sont mises à sa charge.

Lorsque l'autorisation n'a pas été donnée, il en informe le Maire.

Si le propriétaire ou l'occupant du fonds voisin ne respecte pas son obligation de débroussailler, le Maire mettra alors en œuvre la procédure de « travaux d'office » prévoyant une mise en demeure d'un délai d'un mois. Si la mise en demeure reste sans effet, la Mairie exécute les travaux et en demande le remboursement au propriétaire défaillant.

Il appartient donc aux propriétaires des constructions de contacter le propriétaire voisin pour lui rappeler son obligation légale de débroussaillement, à ses frais. En l'absence de réponse, un courrier recommandé avec accusé de réception sera indispensable ; si ce dernier persiste à rester inactif, ils doivent informer la Mairie sans délai qui mettra œuvre la procédure contentieuse prévue par les textes.

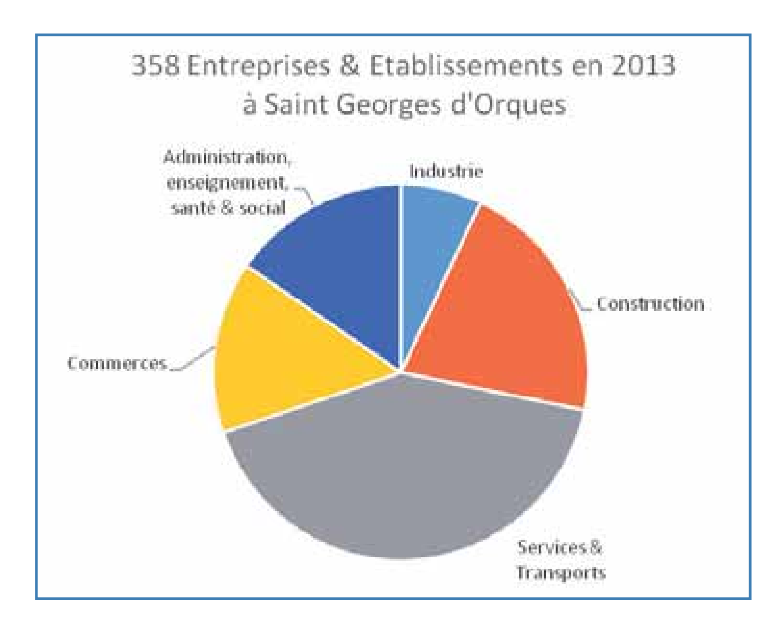


Réunion d'information le 1er juillet

Saint-Georges d'Orques, un village qui entreprend !



La vie économique participe à l'âme du village. Elle est le meilleur rempart contre la "cité dortoir". Riche de ses entreprises, Saint-Georges d'Orques en est un très bon exemple.

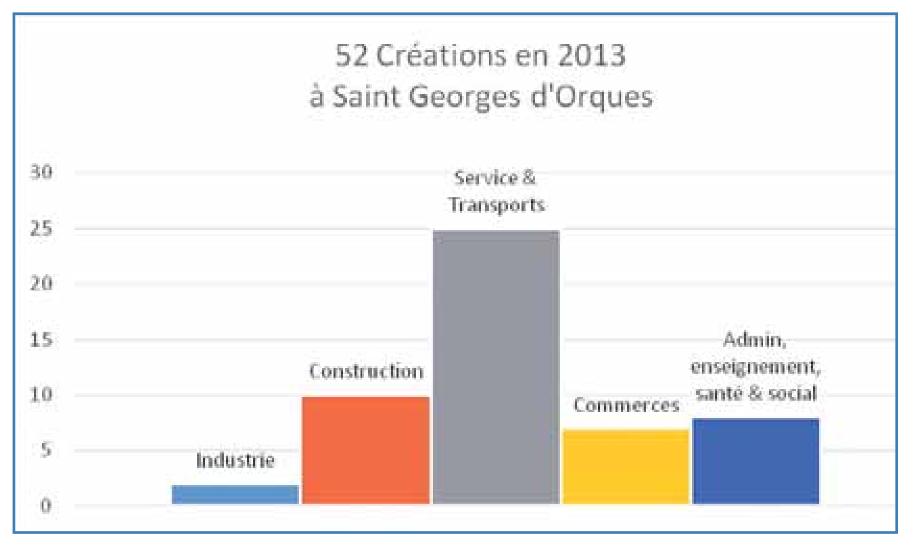


Saint-Georges d'Orques : une économie solide et diversifiée

La diversité des entreprises de Saint-Georges est une force dans un contexte économique difficile.

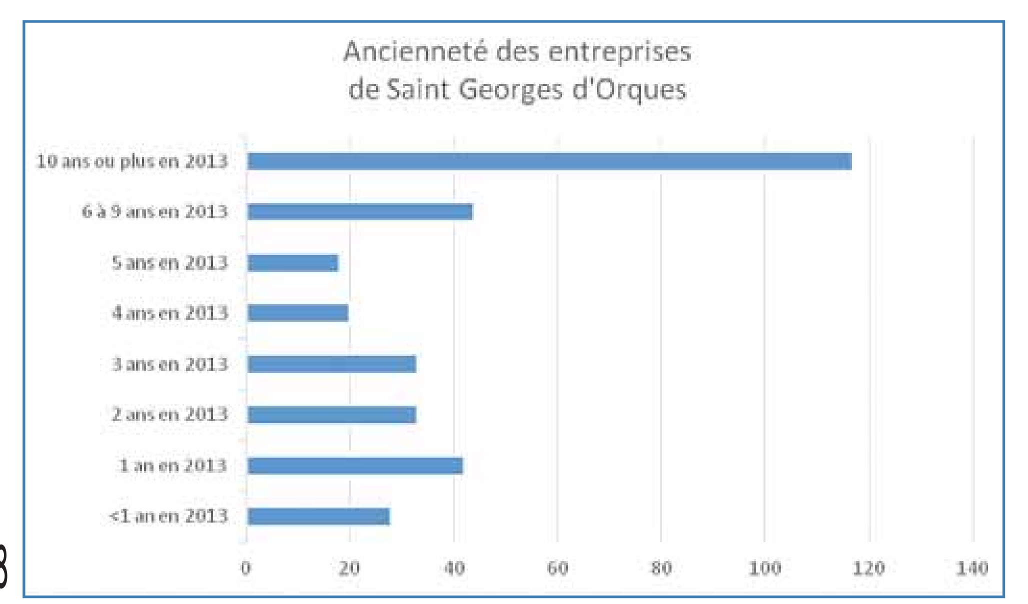
Même si, comme dans toutes les villes de France, les entreprises individuelles sont majoritairement représentées (environ 96 %), on retrouve aussi des entreprises de taille plus importante.

En effet, entre 15 et 20 entreprises Saint Georgiennes comptent plus de 10 salariés.



Saint-Georges d'Orques : une économie dynamique !

Le dynamisme de Saint-Georges se voit notamment dans la création d'entreprises. A une période où l'emploi est rare, la création d'entreprise est un moyen de créer sa propre activité sur le village dans lequel on vit. Cette année, ce sont majoritairement des entreprises de services et transport et du domaine de la construction qui se sont créées. Ces entreprises enrichissent l'offre directement disponible sur le village pour faciliter la vie de chacun.

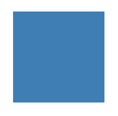


Saint-Georges d'Orques : une vie économique pérenne

Avec plus de la moitié des entreprises qui ont plus de 5 ans d'existence, on peut dire que l'activité économique de Saint-Georges se porte bien.

Cela nous garantit de trouver longtemps des services sur le village pour mieux vivre à Saint-Georges.

Le nouveau magnum de la cave



La Cave coopérative de Saint-Georges d'Orques voit le vin en grand avec son nouveau magnum !

Après le succès du magnum Dragon Rosé, les Vignerons de la Cave coopérative de Saint-Georges d'Orques renouvellent, pour la rentrée, l'expérience du magnum avec l'Ocre Rouge. **Ce vin rouge prestigieux est la cuvée 2011 Grand Terroir,** assemblage de syrah-grenache-mourvèdre.

La cuvée était donc pré-destinée au format magnum car, outre le fait qu'il permet un meilleur vieillissement, c'est le format idéal pour un cadeau ou un dîner en famille.





Si l'Ocre Rouge est le vin phare de la Cave coopérative de Saint-Georges d'Orques, la cuvée 2011 Grand Terroir de l'Ocre Rouge est issue des raisins provenant des meilleures parcelles du terroir de Saint-Georges d'Orques.

Un cahier des charges strict permet de récolter les raisins à pleine maturité... mais chut, allez vite le chercher avant qu'il n'y en ait plus !

La Défroisserie de Karine GALIBERT est de retour à Saint-Georges d'Orques !



C'est avec un grand plaisir que nous retrouvons la Défroisserie. Karine GALIBERT revient s'installer à Saint-Georges d'Orques pour proposer un service de repassage de votre linge. Désormais, vous trouverez la Défroisserie au 12, allée des Catalpas.

Comment ça marche ?

Vous appelez La Défroisserie au 06 71 52 38 91 du lundi au vendredi de 8 h à 18 h.

Karine passe enlever votre linge à domicile. Vous pouvez également le laisser directement à l'atelier.

Quels tarifs ?

La Défroisserie vous propose des prix canons toute l'année : chemise à 2 euros/pièce sur cintre ou pliée et linge à 5 euros le kilo. Couette nettoyée à partir de 12 euros pour la plus petite jusqu'à 18 euros pour la plus grande.

La Défroisserie - 12, allée des Catalpas - Saint-Georges d'Orques - Téléphone 06 71 52 38 91.

ENTREPRISES : INFORMATION IMPORTANTE POUR VOTRE INSCRIPTION À L'ANNUAIRE EN LIGNE

Saint-Georges d'Orques est un village dynamique puisque près de 400 entreprises sont implantées sur le village. La municipalité souhaite apporter son soutien à ces acteurs de la vie économique du village en mettant à disposition des entreprises Saint-Georgiennes un annuaire en ligne, gratuit et consultable par tous sur le site de la Mairie. Ce site vous permettra de vous faire connaître auprès des Saint-Georgiens mais aussi de toutes les personnes qui viennent consulter le site de la Mairie. Pour vous inscrire, il suffit d'envoyer un mail à Magali CROS, conseillère municipale déléguée à la vie économique, qui vous fera parvenir un formulaire d'inscription.

Contact unique pour les entreprises de Saint-Georges d'Orques : Magali CROS
email : vie.eco@ville-st-georges-dorques.fr Téléphone : 07 77 26 87 44.

Sports tous azimuts !


Les petits Saint-Georgiens remportent la Coupe de l'Hérault

Tennis club : titre chez les 9/10 ans garçons

L'équipe composée de Simon GERMA, Léandro VISITIN et Marius BOUVARD a réussi un superbe doublé en remportant la Coupe de l'Hérault, le 14 juin sur les courts du Cap d'Agde.

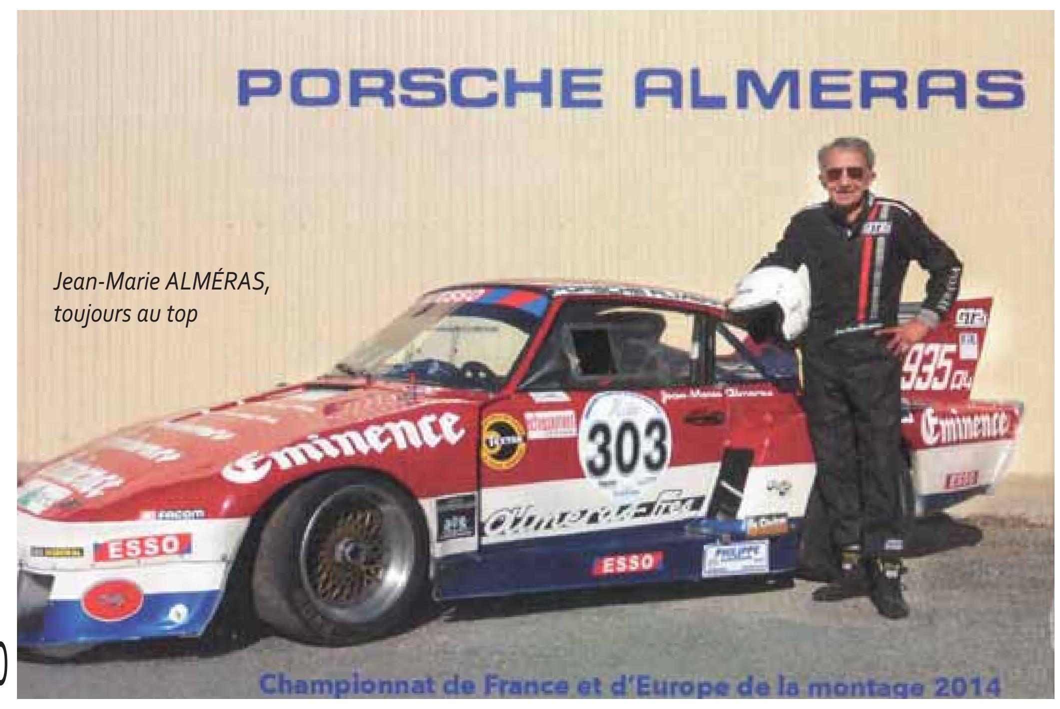
Nos jeunes Saint-Georgiens ont battu l'équipe de Saint-Mathieu-de-Tréviers sur le score de 3 victoires à 1.

Associons à ce succès leurs moniteurs Bertrand BLANC-POTARD et Roman MENDOZA.


Les séniors ont été félicités par Albert RUST

Tournoi d'été séniors

C'est une italienne, Denise MASCHERINI qui remporte le tournoi open qui s'est déroulé du 5 au 28 juin. Chez les hommes, c'est le régional Paul GAYRAUD, licencié à la Grande Motte qui s'adjugea le titre. Albert RUST, Maire-adjoint en charge des Sports et représentant le Maire, a remercié et rendu hommage aux deux co-présidents Alain BILICKI et Georges FARRUGIA qui ont décidé de se retirer et de laisser la place à une nouvelle équipe. L'élu a rappelé leur engagement durant plus de 30 ans, laissant le club fort de plus de 220 licenciés, une équipe messieurs en championnat national, une école de tennis performante et deux moniteurs diplômés d'État : Bertrand BLANC-POTARD et Roman MENDOZA.
Rendez-vous pour les licenciés le 13 septembre à l'occasion de l'Assemblée générale du club.



Jean-Marie ALMÉRAS, toujours au top

Courses de montagne : Jean-Marie ALMÉRAS toujours au top

Le Saint-Georgien, Jean-Marie ALMÉRAS, pilote automobile né en 1943, est toujours au sommet de sa forme puisqu'il vient de remporter le rallye de Saint-Goueno (Côtes d'Armor), au volant de sa Porsche 935 après avoir gagné la Coupe de France 2013.
Rappelons que dans les années 1974-78, il a aligné les victoires en Coupe de France et a été triple champion d'Europe de 1978 à 1980. Il a également participé une dizaine de fois aux 24 Heures du Mans, Tour de Corse et autres prestigieuses courses.


Magalie DENIS-LAURENS aux championnats du monde

Horse-ball : Magalie DENIS-LAURENS aux Mondiaux

L'équipe de France est « un vieux rêve » pour Magalie, qui a commencé l'équitation alors « qu'elle marchait à peine ». La première étape fut d'arriver au niveau pro-élite féminine, elle qui n'a pas hésité à quitter le giron familial à l'âge de 16 ans pour rejoindre Barcelone durant 4 années.

Porter le maillot bleu et représenter son pays est une consécration et c'est l'aboutissement d'une vie dédiée à son sport. Magalie n'oublie pas ses coéquipières des Ecuries du Vallon, Alice, Géraldine, Audrey et particulièrement Cécile GUERPILLON, elle aussi Saint-Georgienne et sélectionnée également en équipe de France, Jonathan ROUVIÈRE son coach et son cheval Quitte des Brosses. Bonne chance pour les championnats du monde qui se déroulent fin août en Normandie.



Tambourin : hommage à Paulou BELLAS

Le 22 juin, la famille et les amis de Paulou BELLAS ont tenu à lui rendre hommage en déposant une sculpture sur le terrain de tambourin.

Elle représente Léopold BELLAS en pleine action.

Patrice OM, président du club, en a profité pour remercier le Maire Jean-François AUDRIN et Albert RUST, pour les travaux à venir et notamment l'éclairage du terrain, prévu pour la fin d'année.


L'équipe de France féminine

Tournoi international

Le centre équestre de Saint-Georges a organisé sa 12ème édition du Tournoi international de horse-ball les 11, 12 et 13 juillet. Pas moins de 32 équipes étaient présentes. Un très beau plateau sportif dont le niveau a été remarquable grâce, notamment, à la participation de l'équipe de France féminine, avec nos deux Saint-Georgiennes, Magalie DENIS-LAURENS et Cécile GUERPILLON. Le président Régis Steinberg s'est félicité de l'excellente organisation et a tenu à remercier les bénévoles, le public nombreux, les services techniques de la Mairie ainsi que les élus de la Mairie. Rendez-vous l'année prochaine pour la 13ème édition.

Les activités culturelles battent leur plein

Concert de Radio France Montpellier Languedoc-Roussillon

Le 22 juillet en l'église de Saint-Georges, s'est produit un jeune violoncelliste français de grand talent Aurélien PASCAL. Il a brillamment interprété trois œuvres pour violoncelle seul. Tout d'abord la suite du compositeur espagnol Gaspar Cassado, écrite en 1926, qui a été fort appréciée, notamment le premier mouvement, « La fougue » avec des variations en pizzicati prélude à une danse finale endiablée. Le second morceau interprété a été la suite n° 5 de Bach qui n'est pas l'œuvre la plus connue du compositeur mais qui a permis d'apprécier toute la dextérité d'Aurélien, associée à une expression musicale et rythmique d'une très grande précision, fidèle à l'écriture du compositeur.

Enfin, fut interprété la suite de Zoltan Kodaly, composée en 1915, et dénommée Chant de Himfy, suite qui fut également jouée à Saint-Georges il y a deux ans par un autre grand violoncelliste, Edgar MOREAU.

Cette pièce d'une grande virtuosité, permet au musicien de montrer tout son talent et sa personnalité sans jamais sacrifier à la musicalité.


Aurélien Pascal, un violoncelliste de grand talent


L'Agglo fait son cinéma
Le 8 août, aux arènes, a été projeté un film d'animation « Ernest et Célestine » de Benjamin Renner, diffusé en 2013 et unanimement salué par la critique.



Exposition de peinture de Philippe VANDOOLAEGHE

Du 12 au 18 septembre, le peintre surréaliste installé à Saint-Georges depuis peu et dont le style s'apparente à ceux de Dali, Magritte, Klimt ou Schiele s'expose.

Son œuvre sera visible dans la salle Simon de Sandre, au nouvel Espace culturel François Rabelais.

FOIRE AUX ASSOCIATIONS
Dimanche 7 septembre de 10 h à 17 h au CCR

La Bibliothèque pour tous fait sa rentrée

La Bibliothèque de Saint-Georges d'Orques, association « Culture et Bibliothèque pour tous », est restée ouverte tous les mardis de juillet et le dernier d'août. Elle reprendra ses horaires habituels dès le 2 septembre 2014.

Elle vient de faire l'acquisition de nouveaux livres notamment de romans et de polars, particulièrement prisés par le public. La Bibliothèque pour tous sera présente à la Foire aux associations du village, dimanche 7 septembre 2014, pour répondre à toutes les demandes et donner les renseignements au public.

Culture et Bibliothèque pour tous, Espace culturel, place de l'ancienne Mairie

Horaires :

Mardi de 16 h à 19 h - Mercredi de 10 h à 12 h
Vendredi de 16 h à 18 h 30

Contact : Mireille Valcarcel 06 23 46 48 02



Les dernières acquisitions

MAI 2014

ROMANS

BAKER, Jo : « Une saison à Longbourn » (Stock)
BIZZIO, Sergio : « Borgenstein » (Bourgeois)
DEGROOTE, Annie : « L'Etrangère de Saint Petersbourg » (Pr. de la Cité)
LE CLEZIO, J-M G : « Tempête » (Gallimard)
RAVEY, Yves : « La fille de mon meilleur ami » (Minuit)
VILLENEUVE, Angélique : « Les fleurs d'hiver » (Phébus)

POLICIERS

BOX, C-J : « Vent froid » (Calmann Lévy)
CONNELLY, Michaël : « Ceux qui tombent » (Calmann Lévy)
LE CORRE, Hervé : « Après la guerre » (Rivages)
MISHANI, Dror : « Une disparition inquiétante » (Seuil)

JUIN 2014

ROMANS

BOURDIN, Françoise : « Une nouvelle vie » (Belfond)
BRUNET, Gaël : « Tous les trois » (Rouergue)
GRENVILLE, Kate : « Sarah Thornhill » (Métailié)
MARTIN LUGAND, Agnès :
« Entre mes mains le bonheur se faufile » (Michel Lafon)
WOMERSLEY, Chris : « La mauvaise pente » (Albin Michel)

POLICIERS

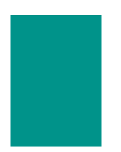
BOX, C.J : « Détonations rapprochées » (Poche)
LACKBERG, Camilla : « La faiseuse d'ange » (Actes Sud)
JOHNSON, Craig : « Molosses » (Gallmeister)
WAINES, A.J : « Les noyées de la Tamise » (Les escales).

Le Boxing Club accueille l'aérokick

Voilà, la saison 2013-2014 qui s'achève au terme d'une année riche de convivialité et d'authenticité, qui permettent au club de conserver l'esprit qu'a voulu instaurer la présidente et professeur, Roxane LASZAK. Au nom de tous les membres du club, cette dernière remercie tous les anciens adhérents pour le renouvellement de leur confiance depuis des années et les nouveaux pour leur enthousiasme. Le cours « enfants » (dès 5 ans) encadré par Laetitia LASZAK, Jean-Marie BONNET et Christophe GUILLAUME continue d'évoluer avec spontanéité, joie et complicité. Tous ces bambins ont collaboré à la réussite de cette section. Cette année, le club s'enrichira d'une nouvelle discipline appelée aérokick, encadrée par Laetitia et Roxane. Toute l'équipe du Saint-Georges d'Orques Boxing Club vous attend nombreux sur les tatamis pour une nouvelle saison rythmée de patience, d'efforts, d'amitié, de rires, de réussite et de victoires. Pour plus de renseignements, l'équipe vous attend à la prochaine Foire aux associations, le 7 septembre prochain au CCR.



Georges Brassens à l'honneur



L'Association œno-culturelle de Saint-Georges organise une grande soirée de la chanson le 11 octobre 2014 à 20 h 30 au Centre Communal des Rencontres (CCR) animée par le célèbre groupe « Les Amis de Brassens en concert ».



C'est un spectacle dynamique, convivial et haut en couleurs.

Agrémenté de musiques originales sur des textes inédits, cet hommage permet aux jeunes de découvrir les chansons de Brassens et à tous de reprendre en chœur des refrains impérissables.

SAMEDI 11 OCTOBRE 2014
"LES AMIS DE BRASSENS EN CONCERT"
A Saint Georges d'Orques ,
Centre Communal des Rencontres A 20H30
PRIX
15€
Dégustation des vins AOC"Saint Georges d'orques" et AFTER gourmand SETOIS à la fin du spectacle
Avec BRUNO GRANIER
COUSIN DE G. BRASSENS
Renseignements et Billetterie : Réseaux FNAC- TICKETNET - siège AOC
REDUCTIONS POSSIBLES
gratuit enfants jusqu'à 12 ans révolus
Siege de l'association : AOC 22 rue des Charmettes 34680 st Georges
S ITE : www.oenoculture.fr
mail micheline@oenoculture.fr
SAINT GEORGES d'ORQUES

Bruno GRANIER, cousin de Georges Brassens, s'entoure de talentueux musiciens tels que Philippe LAFON et Alain DUMONT.

Ensemble, ils revisitent la sobriété des musiques de l'artiste en proposant des orchestrations originales dans une veine chère aux amoureux de Django Reinhardt.

Pour autant, la qualité des textes et la richesse musicale de Georges Brassens sont parfaitement respectées.

Au cours du spectacle, un chœur inédit des enfants de l'Ecole Jean-Jaurès communiquera sa joie et sa fierté d'interpréter avec les artistes, quelques chansons célèbres.

Le spectacle sera suivi d'une dégustation AOC de l'Appellation Saint-Georges d'Orques et d'un « after » gourmand sétois, dans une ambiance conviviale.

Prix des places : 15 euros.

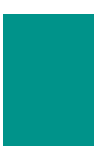
Réductions possibles : prix de groupe à partir de 10 adultes.
Gratuit pour les enfants jusqu'à 12 ans révolus dans l'année.

L'envoi des réservations accompagnées d'un chèque à l'ordre d'AOC s'effectue à l'adresse du siège :
22 rue des Charmettes
34680 Saint-Georges d'Orques.
Possibilité de déposer à l'accueil de la Mairie.
Les billets seront envoyés en retour.

Renseignements : sur contact page du site **www.oenoculture.fr** ou **micheline @oenoculture.fr**

L'Association oeno-culturelle sera présente à la Foire aux associations, dimanche 7 septembre 2014 au CCR.

« Le geste, chemin faisant » pour votre bien-être



« Energie et bien-être par le mouvement », telle est la devise de ces cours collectifs hebdomadaires de gym douce Feldenkrais. Par des mouvements doux, faciles, inhabituels, en général au sol

Vous apprendrez :

- à « jouer » avec vos longueurs, vos rondeurs, votre « accordéon » thoracique ;
- à relâcher les tensions emmagasinées ;
- à bouger avec moins d'effort et plus d'efficacité ;
- à focaliser l'attention sur vous et vous détendre ;
- à vous prendre en main, en pied, en jambe, en utilisant le potentiel dont chacun de nous dispose.

Vous découvrirez en vous des aptitudes inattendues, stimulantes et réconfortantes

Alice REUDET anime, depuis onze ans, à Saint-Georges, les cours hebdomadaires avec possibilité de changer d'horaires dans la semaine en fonction de vos contraintes :

à partir du mardi 9 septembre et jusqu'au 25 juin 2015

Maison de quartier Christiane Sierra
- Mardi : 9 h 30 - 10 h 30 (11 h - 12 h sur RDV)
- Mercredi : 9 h 30 - 10 h 30 / 11 h - 12 h
- Jeudi : 9 h 30 - 10 h 30 / 18 h 30 - 19 h 30.



Des mouvements doux, faciles, inhabituels, en général au sol

A noter qu'Alice REUDET anime aussi des cours dans des compagnies et écoles de cirque contemporain, ainsi qu'en entreprises, dans le cadre de la prévention des troubles musculo-squelettiques. La méthode Feldenkrais est enseignée par des praticiens certifiés, formés professionnellement à l'enseignement.

Un peu d'histoire : suite à une blessure au genou, Moshé Feldenkrais, (1904-1984) physicien et professeur de judo, a élaboré une méthode qui invite à développer l'art de nous entretenir nous-mêmes en prenant en compte les particularités propres à chacun de nous. Plus d'informations au 04 67 45 46 64 ou alicereudet@libertysurf.fr

Cigales et Responchous, pour les traditions villageoises



Lors de la traditionnelle fête locale, du 22 au 25 août derniers, l'association Cigales et Responchous a proposé sa fameuse journée à l'ancienne. Cette dernière rassemble les Saint-Georgiens habillés comme autrefois pour un déjeuner au pré et un défilé de chars dans les rues du village. Déambulation rythmée par de nombreuses surprises originales et empreinte de convivialité.

Au-delà de cet événement, l'association est connue dans le village pour ses lotos (2 par an) organisés au CCR.
Le prochain loto à l'ancienne aura lieu dimanche 26 octobre à 14 h 30 au CCR avec buvette, crêpes et gourmandises.
A noter que l'association Cigales et Responchous sera présente lors de la Foire aux associations, le 7 septembre au CCR.

Pour plus d'informations : Valérie au 06 49 62 99 14

Site internet : http://www.123siteweb.fr/cigalesresponchous ou sur facebook cigales et responchous.

Le centre canin renaît de ses cendres



En octobre, tout ne devrait être qu'un très mauvais souvenir. Un grand merci à toutes celles et ceux qui nous ont soutenus !

En dépit des ravages causés par l'incendie, les cours continuent et la reprise générale aura bien lieu le 8 septembre : Agility - Obéissance - RCI - Pistage international - Recherche Utilitaire - Ring - Campagne - Mondioring.

Les prochains rendez-vous

Dimanche 26 octobre 2014 : Régionale d'élevage Hovawart à Saint-Georges d'Orques CSAU et tests de tempérament. Jugements de morphologie. Juge : Benoit THEVENON.
Manifestation ouverte gratuitement au public.
Venez découvrir une race qui se fait encore rare et qui ne manque pas de qualités !
Beauté et caractère (tests de défense) seront au rendez vous.

Contacts Club :

Site internet : **http://clubcanin.stgeorgesdorques.ytek.net** - Courriel : **cecs.contact@gmail.com** - Téléphone : 06 16 65 66 08



Les Dragons du Cœur, toujours plus solidaires

Les membres de l'association auront le plaisir de vous rencontrer à la Foire aux associations qui aura lieu le dimanche 7 septembre au CCR. Venez nous rejoindre pour adhérer en qualité de bénévole et participer à l'organisation du prochain Téléthon des 5 et 6 décembre. Vous pourrez aussi voir sur le stand les photos de la Fête de la Solidarité du 19 mai dernier qui a remporté un succès mérité : la collecte pour les Restos du Cœur a été à la hauteur des efforts de tous et le public a profité d'une journée radieuse.



Prochains rendez-vous :

- le 7 septembre à la Foire des associations
- les 5 et 6 décembre pour le Téléthon.

Contact :
lesdragonsducoeur@orange.fr
Sur Facebook :
les Dragons du Coeur
Tél. 06 78 97 91 36 (Isabelle)
et 06 83 19 64 34 (Christiane).

Les cavaliers saint-georgiens se distinguent



La saison sportive 2014 a été excellente pour les cavaliers du club Equitation de Saint-Georges d'Orques (ESGO). Plusieurs podiums ont été obtenus en horse-ball, poney-game et CSO (saut d'obstacles) aux championnats départementaux et régionaux. Une belle victoire par équipe en CSO a permis au ESGO d'accéder à la première place des 26 clubs qui ont participé au « Languedoc-Roussillon Tour ». Cette réussite a été récompensée par le gain d'un magnifique van Bockmann.

Le palmarès du club est complété par deux podiums aux championnats de France de horse-ball, une médaille de bronze pour les minimes en Nationale 2 et une médaille d'argent pour nos club excellence 2. Trois cavaliers sur les neuf engagés se sont classés aux championnats de France CSO, une première pour ESGO qui a engagé deux cavalières en Concours complet (3 épreuves : dressage, CSO et cross).

La saison s'est clôturée par la grande manifestation annuelle, le Tournoi international de horse-ball qui a accueilli 30 équipes. Une très grande réussite, des matchs denses avec la présence notoire des équipes de France féminines et cadets. Une grande convivialité, des bénévoles exemplaires d'engagement et de professionnalisme ont grandement participé à ce succès.

Dans le cadre de « L'équitation pour tous », supportée par la Fédération Française d'Equitation, ESGO propose des promotions tarifaires pour les nouvelles adhésions, pour les familles ainsi que pour les nouveaux cavaliers souhaitant pratiquer le horse-ball.

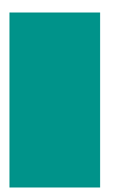
Les prochains rendez-vous - Rentrée le 1er septembre

Le club sera présent le 7 septembre pour la Foire aux associations. Une journée portes ouvertes est programmée le 21 septembre à l'occasion de la fête du cheval. Des baptêmes à poney seront proposés.

Contact : Régis Steinberg au 06 77 12 63 40



Foyer rural - La nouvelle saison 2014-2015



Juin qui a marqué la fin de la saison, a été particulièrement riche en évènements : galas de danse, de gymnastique, de gymnastique rythmique et sportive. Spectacles de l'école de cirque, de danses du monde, représentations théâtrales, vernissages et expositions d'arts créatifs.

Durant l'été, les différents projets programmés pour la saison prochaine ont été mis en place et finalisés. Ainsi, le répertoire s'enrichit d'un atelier de danse « flamenco », d'un atelier bijoux fantaisie, de loisirs créatifs enfants, de gym-motricité pour les bébés et les parents.

Le détail de ces activités figure dans la nouvelle brochure qui sera distribuée dans les boîtes aux lettres, fin août.

En dehors de ces nouveautés, le Foyer rural propose des activités dans les domaines des Arts, de la Culture, des Sports et Loisirs :

Arts et Culture

Anglais enfants-adultes.
Chorale Gospel.
Théâtre : ateliers enfants, ados, adultes.
Histoire de l'art.
Arts créatifs : (ateliers adultes). Mosaïque - Encadrement - Création de meubles en carton - Créations de bijoux fantaisie - Loisirs créatifs enfants.
Dessin BD - Manga : Atelier jeunes.
Arts Plastiques : Ateliers enfants et adultes.
Couture.

Sports et Loisirs

Danse : classique, modern'jazz, contemporain, ragga-reggae-ton, break-dance, danse orientale, flamenco, country, rockn'roll, tango argentin en stage.
Gymnastique d'entretien : fitness, step, zumba, gym tonique d'entretien.
Gymnastique sportive : ateliers au sol - agrès 6-12 ans.
Gymnastique rythmique : ateliers filles 8-13 ans.
Arts martiaux : karaté, self-défense, aïkido.
Arts du cirque : enfants 6-10 ans.
Bien-être et relaxation : yoga, taï-chi, qi-gong.
Badminton : section adultes, section enfants 8 à 13 ans.
Tir à l'arc : section jeunes et adultes.

RENTRÉE 2014-2015

Les cours commenceront à partir du lundi 8 septembre. Possibilité de 2 séances d'essai gratuites.

INSCRIPTIONS

- à la Foire aux associations le dimanche 7 septembre de 10 h à 17 h au CCR ;
- à la permanence, 1 rue des Lavandières, tous les jours sauf lundi de 16 h 30 à 19 h 30 à partir du 1er septembre.













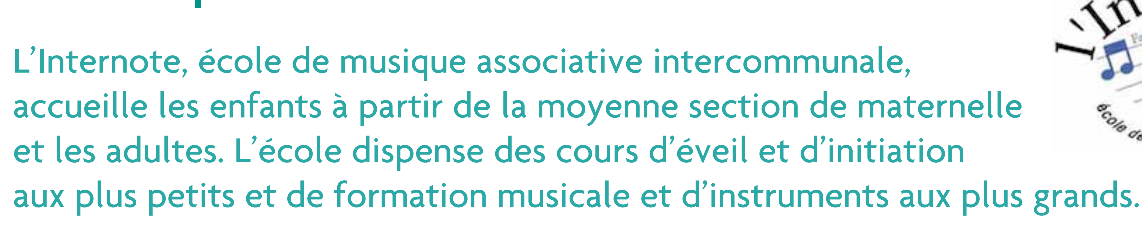
Contacts et renseignements

Tél. 04 67 40 40 25 ou 06 68 91 19 80 - Site internet : **http://www.fr-saint-georges-dorques.com**

L'équipe dirigeante, composée de bénévoles, lance un appel à toutes les personnes disponibles, prêtes à s'impliquer avec dynamisme dans la vie intense et diversifiée du Foyer rural.

L'Internote complète son offre avec le chant





L'Internote, école de musique associative intercommunale, accueille les enfants à partir de la moyenne section de maternelle et les adultes. L'école dispense des cours d'éveil et d'initiation aux plus petits et de formation musicale et d'instruments aux plus grands.

Nouveauté à compter de septembre 2014 : cours de chant

Les instruments (accordéon, batterie et percussions, clarinette, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare électrique, basse, harpe, piano, violon, violoncelle, saxophone, trompette) sont enseignés en cours individuels.

Les élèves sont invités, très tôt, à jouer de leur instrument en groupe et à participer aux différents concerts et spectacles dont Total festum à Lavérune et Murviel.

Les inscriptions reprennent au bureau de l'association, Centre Angel Perez, à Pignan à compter du 25 août 2014.

L'Internote sera présente à la Foire aux associations de Saint-Georges d'Orques le 7 septembre 2014, ainsi qu'à celles de Fabrègues, Lavérune, Murviel-les-Montpellier, Pignan et Saussan.

La rentrée est le mercredi 15 septembre.

Pour plus de renseignements :

L'Internote, Centre Angel Perez à Pignan
Tél. 04 67 47 92 88
Courriel : **asso.internote@orange.fr**
Site : **www.linternote.org**



Enquête publique pour le SAGE

Le projet de Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Les-Mosson-Etangs Palavasiens révisé a été validé par la Commission locale de l'Eau le 9 janvier 2014. La révision du SAGE, dont le périmètre englobe Saint-Georges d'Orques, a été le fruit d'une large concertation et permet de concilier les différents usages existants avec la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Les personnes publiques concernées ont été consultées de février à juin 2014.
L'enquête publique débutera le 8 septembre jusqu'au 7 octobre pour recueillir l'avis du public dans les 4 mairies ci-dessous aux horaires habituels d'ouverture.
Les dates où le commissaire-enquêteur recevra le public dans les mairies :

- **Lundi 15 septembre de 14 h à 17 h à Montpellier**
- **Samedi 27 septembre de 9 h à 12 h à Villeneuve-lès-Maguelone**
- **Jeudi 2 octobre de 9 h à 12 h à Grabels**
- **Mardi 7 octobre de 14 h à 17 h à Saint-Mathieu-de-Tréviers**

DÉJECTIONS CANINES : LES CONTREVENANTS SANCTIONNÉS

Face à la recrudescence des comportements irresponsables de la part de certains propriétaires de chiens qui laissent leurs compagnons souiller la voie publique en dehors des caniveaux, la Mairie rappelle la règlementation en vigueur. Les personnes accompagnées d'un chien doivent procéder immédiatement au ramassage des déjections canines que l'animal aurait abandonné sur la voie publique, les trottoirs, les pelouses, les espaces verts, les jardins et autres lieux publics. En cas de non-respect de ces obligations (art. 632-1 du Code pénal et arrêté du Maire n° 19/2006) les contrevenants seront poursuivis et passibles de 35 euros d'amende.

Pour accompagner et faciliter le ramassage, les propriétaires de chiens peuvent venir en Mairie retirer GRATUITEMENT un kit comprenant un os bleu (à accrocher au collier) et des sacs en plastique.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

LA METROPOLE : OUI ou NON
Le 17 Juillet 2014 l'Agglomération de Montpellier s'est prononcée pour le passage en Métropole.
Le 30 Juillet 2014, Philippe SAUREL, maire de Montpellier et président de l'agglomération, est venu présenté sa vision et son souhait de passage en Métropole (avec l'appui fort du maire de Saint-Georges-d'Orques).
Il faut voir le passage en Métropole selon 2 axes :
–Le premier, dans le cas d'une union entre les deux régions Languedoc Roussillon et Midi-Pyrénées, serait un moyen pour garder à Montpellier un poids fort face à Toulouse.
–Le deuxième est la perte de prérogatives des villages face à la Métropole par le transfert de compétences importantes (en fait il ne restera à la commune que la gestion des écoles, l'état civil et quelques menues affaires…). Le pacte passé entre les 31 communes de l'agglomération est la traduction d'une volonté de fonctionnement sympathique mais ne protège aucunement juridiquement les différentes parties et ne protège pas les communes d'une hégémonie possible de la capitale régionale.
Et il reste beaucoup de question en attente de réponses : élection du président de la métropole, répartition des sièges, composition des conseils municipaux, …
C'est un choix !! Et malheureusement dans ce processus, il n'est nullement question de prendre l'avis des citoyens.
En septembre sera réuni le conseil municipal qui fera connaître sa position vis à vis de la Métropole.
Prenez la parole et faîtes savoir votre avis auprès de vos conseillers municipaux.

Sylvie de BEARN et Frédéric ARCHO
conseillers municipaux d'opposition.

Après avoir vendu le terrain de foot 40 € le m², alors qu'il était non constructible, Monsieur Audrin et son équipe persistent et signent en vendant le tambourin et l'esplanade Jean Jaurès devenus constructibles toujours au prix de 40 € le m².
Comment les domaines peuvent il proposer le même prix pour ces deux terrains ?
Les Saint-Georgiens jugeront cette superbe opération financière, pour les promoteurs. Le foncier est la seule ressource pour le village. A l'occurrence, il s'agit d'un bradage énorme.
Au final, la ZAC Cœur d'Orques coutera très cher aux Saint-Georgiens. Déjà, le prix du transfert des terrains de foot et de tambourin n'est pas compté dans le bilan financier de la ZAC et les devis de réseaux se révèlent avoir été sous-évalués…
Il faut s'opposer à ce projet qui constitue la ruine du village, et de nos liens sociaux.
Monsieur Audrin veut aller vite et démarrer les travaux par la destruction de la mosaïque et la neutralisation de l'esplanade (rendu obligatoire par le déclassement des terrains). La rentrée scolaire de l'école « Jean Jaurès » devrait donc se faire au milieu des gravats. Les droits des artistes et des Saint-Georgiens sont ils respectés ?
Comment en est-on arrivé là ? Par un tour de passe-passe de l'enquête publique de déclassement qui considérait que l'esplanade et les jeux d'enfants et l'amphithéâtre (pas un mot sur l'existence de la mosaïque !) étaient de la voirie !!!
Le groupe d'opposition « Tous Unis pour Saint-Georges » regrette vivement la décision du Maire et de ses conseillers de persister dans ce choix et continuera à s'opposer à ces projets rejetés par une majorité de Saint-Georgiens. Il vous invite à faire connaître votre opposition.

Tous unis pour Saint-Georges

agenda

Dimanche 7 septembre
de 10 h à 17 h au CCR : Foire aux associations

Samedi 13 septembre
à 11 h au CCR : Réunion publique sur la Métropole avec Philippe SAUREL

Samedi 11 octobre
à 11 h en Mairie, salle des mariages : Accueil des nouveaux Saint-Georgiens
à 20 h 30 au CCR : « Les amis de Brassens en concert »,
organisé par le Cru Saint-Georges et AOC

Dimanche 26 octobre
à 14 h 30 au CCR : Loto à l'ancienne organisé par Cigales et Responchous

Lundi 27 octobre
de 15 h 30 à 19 h, salle Thomas Jefferson : Don du sang

Vendredi 31 octobre
au CCR : 1er forum des entrepreneurs saint-georgiens

Mardi 11 novembre
Commémoration - Armistice 1918

Samedi 22 novembre
à 21 h au CCR : Spectacle de chansons sur le thème de la Camargue et de la Provence, organisé par le Club taurin

Dimanche 30 novembre
de 10 h à 17 h au centre ville : Marché de Noël et vide-greniers du CCAS

Vendredi 5 décembre
au CCR : Téléthon

Dimanche 7 décembre
Spectacle de Noël du Foyer rural

Mercredi 31 décembre
au CCR : Réveillon du Comité des fêtes

état civil

NAISSANCES

CAUMETTE LAURA	LE 27 MAI 2014
OUAMCHA SOFIANE	LE 28 MAI 2014
MBENGUE PAGLIARO NDEYE	LE 30 MAI 2014
EYTIER LOUIS	LE 16 JUIN 2014
MORENO GIANNI	LE 18 JUIN 2014
BATTUT LÉON	LE 18 JUIN 2014
REYNES GIULIA	LE 22 JUIN 2014
NIEL LOUISE	LE 25 JUIN 2014
LEFEBVRE ORTUNO DIEGO	LE 27 JUIN 2014
ROMARIN JULES	LE 6 JUILLET 2014
CHAMPON WILSON	LE 10 JUILLET 2014
VAILLANT LAURA	LE 17 JUILLET 2014
DEMIAUTTE AUGUSTIN	LE 25 JUILLET 2014

MARIAGES

MICHEL NICOLAS ET GRIMAUD CÉLINE
LE 6 MAI 2014
CROZET YANN ET LAUNAY ESTELLE
LE 10 MAI 2014
BOUCHANYATA HÉSSAM ET ALBERT CAMILLE
LE 10 MAI 2014
FLAMENT KÉVIN ET SCHREINER CAROLINE
LE 31 MAI 2014
SADAOUI LAHCEN ET ANDRIANTAHINA RACHEL
LE 7 JUIN 2014
DOPP CÉDRIC ET ISSART SYLVIE
LE 14 JUIN 2014
PRUD'HOMME JACQUES ET RICHER DE FORGES ALICE
LE 21 JUIN 2014
ZURLINDEN VINCENT ET BOUDARRAOUI CHEDIA
LE 21 JUIN 2014
LALLEMAND JULIEN ET LACROUTS CÉLINE
LE 26 JUIN 2014
PIPET TRISTAN ET DOMERGUE ANNE
LE 27 JUIN 2014
TORRA STÉPHAN ET SANCH SOPHIE
LE 28 JUIN 2014
EVARISTE ROMAIN ET QUEROL AUDREY
LE 28 JUIN 2014
MIRICO CLAUDE ET PALUMBO ANNA-MARIA
LE 28 JUIN 2014
SENG PHIROUNMONY ET SEMPÉRÉ INGRID
LE 19 JUILLET 2014
ROQUE JÉRÉMY ET DOUCHANT JULIE
LE 26 JUILLET 2014
CIROU GEORGES ET HADDAD ESTHER
LE 26 JUILLET 2014
DICKELE BERTRAND ET MOUYSSET CAROLINE
LE 2 AOÛT 2014
HERAN HENRI ET FER NADINE
LE 2 AOÛT 2014
MOULIN SÉBASTIEN ET BIDAULT CATHERINE
LE 9 AOÛT 2014
VIDAL NICOLAS ET TOURREL FLORIE
LE 9 AOÛT 2014

DÉCÈS

ROBERTSON MARIE ÉPSE BUSCH	LE 14 MAI 2014
CODINA EDOUARD	LE 31 MAI 2014
RÉMONT MARIE	LE 8 JUIN 2014
FROMANT GUY	LE 25 JUIN 2014
AGUILLON MÉLANIE VVE FERNANDEZ	LE 21 JUIN 2014
BALDEYROU JACQUES	LE 24 JUIN 2014
NAVARRO AGNÈS	LE 26 JUIN 2014
FONS MARIE ÉPSE FRAYSSINHES	LE 28 JUIN 2014
MALZAC CATHERINE	LE 1er JUILLET 2014
ROUQUET HENRI	LE 11 JUILLET 2014
ARCHO GUY	LE 12 JUILLET 2014
CAVERIVIÈRE PAUL	LE 20 JUILLET 2014
VIALETTES MICHEL	LE 21 JUILLET 2014
BIEGEL PIERRE	LE 25 JUILLET 2014